

Handicap International, révoltée par la décision de l'administration Trump de relancer l'utilisation des mines

Le 31 janvier 2020. Co-prix Nobel de la paix pour son combat contre les mines antipersonnel et fer de lance du déminage humanitaire partout où les conflits armés touchent les populations, Handicap International est révoltée par le retour des mines dans l'arsenal américain. Plus de 20 ans après la signature du Traité d'Ottawa contre les mines, la décision du Président Trump constitue un changement de politique assassin. En 2018, 6 897 victimes ont été enregistrées contre 30 000 dans les années 90. Ces armes de lâches, activées par les victimes ne font pas la différence entre le pied d'un enfant et celui d'un soldat. L'administration Trump doit reculer.

Une condamnation à mort pour des milliers de civils

« L'annonce de Trump sur les mines antipersonnel est une condamnation à mort pour les civils », déclare Anne Hery, directrice du plaidoyer de Handicap International. « Il y a des actes de guerre qui sont simplement en dehors de toutes règles. Les mines entrent directement dans cette catégorie ! Les États, même les superpuissances, ne doivent jamais utiliser ces armes en raison des blessures et des souffrances inutiles qu'elles causent. Ces armes peuvent être aisément être remplacées par d'autres moyens qui ne tuent pas et ne mutilent pas les civils de manière aussi significative et indiscriminée. »

Les États-Unis affirment pourtant que la protection des civils est au cœur de leur politique de défense . Mais depuis quatre décennies, Handicap International a documenté les effets indiscriminés des mines sur les civils¹. Ce recul annoncé sur les mines terrestres est donc une contradiction majeure.

Mines intelligentes. « La seule mine sûre est celle que l'on ne produit pas »

La politique du Pentagone stipule qu'une nouvelle mine antipersonnel, en cours de développement, se désactiverait au bout de 30 jours, pour la rendre plus sûre. "Nous

/ Contact presse

Nathalie Blin

M. 06 98 65 63 94

M. n.blin@hi.org

Sabrina Montanvert

M. 06 60 97 09 38

M. s.montanvert@hi.org

¹ Lire le Landmine Monitor 2019

sommes très préoccupés par la soi-disant "intelligence" de toute arme lorsque notre personnel voit, sur le terrain, comment des armes commercialisées comme "précises" et "intelligentes" blessent, mutilent et terrorisent quotidiennement des civils dans le monde entier, déclare Anne Hery. L'idée que les mines terrestres dites "intelligentes" seront plus sûres que les anciennes est absurde. Qui expliquera à la mère d'une fille victime que 20 jours n'étaient pas suffisants avant de jouer au football dans une ferme vide ? La seule mine sûre est celle que l'on ne produit pas ! ».

Un recul historique

Les États-Unis était l'un des rares pays à n'avoir pas encore adhéré au Traité d'interdiction des mines antipersonnel de 1997, avec la Chine, l'Égypte, l'Inde, Israël, le Pakistan et la Russie. Cependant, **depuis près de 30 ans, le pays s'abstenait d'utiliser ou de commercialiser des mines terrestres antipersonnel.**

L'annonce de l'administration Trump constitue donc un revirement radical par rapport à l'engagement pris par le président Obama en 2014, qui avait rapproché les États-Unis du respect du Traité d'interdiction des mines. Avec la décision du président Obama, la péninsule coréenne constituait une unique exception, en raison de l'utilisation continue de mines dans la zone démilitarisée.

Ce changement de politique envoie par ailleurs, un signal très négatif, donnant un chèque en blanc aux États ou aux groupes désireux de poursuivre ou d'étendre l'utilisation des mines, qui avait considérablement diminuée après l'entrée en vigueur du traité d'interdiction (un nombre de victimes divisé par 10 en 15 ans).

164 États (80% des nations du monde) sont aujourd'hui parties au traité, ce qui fait de l'interdiction des mines antipersonnel une norme universelle du Droit humanitaire international.

Le Traité d'Ottawa interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel. Il a été ouvert à signature le 3 décembre 1997 et est entré en vigueur le 1^{er} mars 1999.

164 États sont parties au Traité soit 80% des nations du monde.

Le nombre annuel de victimes recensées a été divisé par 10 en 15 ans. 30 000 victimes étaient déplorées au début des années 1990, tandis qu'elles étaient 3 330 en 2013.

Depuis l'entrée en vigueur du traité en 1999, au moins 2 200 km² de terres minées ont été dépolluées et 54 millions de mines stockées par les États ont été détruites.

60 États et territoires sont toujours contaminés par les mines et les restes explosifs de guerre. Depuis 2014, la multiplication des conflits voit l'utilisation de mines augmenter.

Au moins 7 239 personnes ont été tuées ou blessées par ces armes en 2017.

/ Contact presse

Nathalie Blin

M. 06 98 65 63 94

M. n.blin@hi.org

Sabrina Montanvert

M. 06 60 97 09 38

M. s.montanvert@hi.org

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 35 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la gestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), colauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

/ Contact presse

Nathalie Blin

M. 06 98 65 63 94

M. n.blin@hi.org

Sabrina Montanvert

M. 06 60 97 09 38

M. s.montanvert@hi.org